



Chers clients,

Avec la propagation rapide de la COVID-19 et les annonces du Premier Ministre François Legault, nous tenons à vous aviser que notre cabinet poursuit ses activités. Nous faisons en sorte de maintenir un milieu de travail sécuritaire pour nos employés. Par conséquent, certaines pratiques de travail seront modifiées, il est possible par exemple que certains de nos employés fassent du télétravail. Le fait que les écoles soient fermées pour au moins les deux prochaines semaines, amène également des chamboulements dans la vie quotidienne de nos employés et par conséquent pour notre cabinet. Soyez assurés que nous ferons tout en notre possible pour continuer à vous offrir d'excellents services, mais qui pourraient demander des délais plus longs que prévus et habituels. Nous vous demandons votre collaboration.

Nous favoriserons les rencontres sans présence physique, en utilisant les moyens technologiques dont nous disposons. À cet effet, nous vous incitons fortement à utiliser notre portail afin de limiter les visites à nos bureaux. Toutefois, si une rencontre en présence est nécessaire, nous nous ferons un plaisir de vous servir en mettant en place les moyens appropriés.

Une des mesures adoptées que vous remarquerez lors de votre passage à nos bureaux pour venir y déposer vos documents, est un endroit spécifique maintenant consacré à cette fin afin de limiter les contacts humains, pour la protection de tous.

Nous restons aux aguets d'éventuelles mesures fiscales qui pourraient être annoncées en lien avec les événements que nous vivons actuellement et vous en serez informés rapidement via nos communications et les professionnels attitrés pour vos services professionnels.

Nous vous remercions d'avance pour votre habituelle collaboration et souhaitons-nous, tous ensemble, de traverser cette période particulière dans le meilleur état d'esprit possible et en toute sécurité.